



PATINAGE
DE VITESSE
CANADA

Bulletin de haute performance 202

Formats des compétitions nationales


Publié : 2 septembre 2022

Mis à jour : 24 janvier 2023

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| 1. RENSEIGNEMENTS | 5 |
| 1.1. But et objectif..... | 5 |
| 1.2. CCHP-LP | 5 |
| 1.3. Jury de haute performance | 5 |
| 1.4. Conflit d'intérêts | 5 |
| 1.5. Quorum | 5 |
| 1.6. Annonces..... | 6 |
| 1.7. Amendements et circonstances inattendues..... | 6 |
| 1.7.1. Changements apportés à ce document..... | 6 |
| 1.7.2. Circonstances inattendues | 6 |
| 1.8. Règlements de l'Union internationale de patinage..... | 6 |
| 2. COMPÉTITIONS NATIONALES | 7 |
| 2.1. Championnats canadiens sur longue piste (CLP), 13 au 16 octobre 2022 (Québec)..... | 7 |
| 2.1.1. Date limite d'inscription | 7 |
| 2.1.2. Critères d'inscription | 7 |
| 2.1.3. Format de la compétition | 8 |
| 2.1.4. Distances individuelles | 8 |
| 2.1.5. Départ de masse..... | 9 |
| 2.1.6. Jumelages et tirages pour les Championnats CLP 2022 | 9 |
| 2.1.7. Retraits | 10 |
| 2.2. Coupe Canada 1, 9 au 11 décembre 2022 (Fort St. John) | 10 |
| 2.2.1. Date limite d'inscription | 10 |
| 2.2.2. Critères d'inscription | 10 |
| 2.2.3. Format de la compétition | 11 |
| 2.2.4. Distances individuelles | 11 |
| 2.2.5. Départ de masse..... | 11 |
| 2.2.6. Jumelages et tirages | 11 |
| 2.2.7. Retraits | 12 |
| 2.3. Coupe Canada 2/Championnats canadiens juniors sur longue piste/Courses éliminatoiresChampionnats du monde de patinage de vitesse, 5 au 8 janvier 2023 (Québec)..... | 12 |
| 2.3.1. Date limite d'inscription | 12 |
| 2.3.2. Critères d'inscription | 12 |

| | |
|--|-----------|
| 2.3.3. Courses éliminatoires des Championnats du monde de patinage de vitesse – Format de la compétition | 13 |
| 2.3.5. Championnats canadiens juniors sur longue piste | 14 |
| 2.3.6. Courses éliminatoires des Championnats du monde de patinage de vitesse | 14 |
| 2.3.7. Départ de masse..... | 14 |
| 2.3.8. Jumelages et tirages | 15 |
| 2.3.9. Retraits | 16 |
| 2.3.9.1 Athlètes participant à la Coupe Canada 2 et aux Championnats canadiens juniors sur longue piste | 16 |
| 2.3.9.2 Athlètes participant aux courses éliminatoires des Championnats du monde de patinage de vitesse . | 16 |
| 2.4. Coupe Canada 3, 27 au 29 janvier 2023 (Winnipeg, MB)..... | 17 |
| 2.4.1. Date limite d’inscription | 17 |
| 2.4.2. Critères d’inscription | 17 |
| 2.4.3. Format de la compétition | 17 |
| 2.4.4. Distances individuelles | 18 |
| 2.4.5. Départ de masse..... | 18 |
| 2.4.6. Jumelages et tirages | 18 |
| 2.4.7. Retraits | 18 |
| 2.5. Coupe Canada 4, 10 au 12 mars 2023 (Calgary)..... | 18 |
| 2.5.1. Date limite d’inscription | 18 |
| 2.5.2. Critères d’inscription | 19 |
| 2.5.3. Format de la compétition | 19 |
| 2.5.4. Distances individuelles | 19 |
| 2.5.5. Départ de masse..... | 19 |
| 2.5.6. Jumelages et tirages | 19 |
| 2.5.7. Retraits | 20 |
| 2.6. Coupe Canada 5, 16 au 19 mars 2023 (Calgary)..... | 20 |
| 2.6.1. Date limite d’inscription | 20 |
| 2.6.2. Critères d’inscription | 20 |
| 2.6.3. Format de la compétition | 20 |
| 2.6.4. Distances individuelles | 21 |
| 2.6.5. Départ de masse..... | 21 |
| 2.6.6. Poursuite par équipe | 21 |
| 2.6.7. Jumelages et tirages | 21 |
| 2.6.8. Retraits | 22 |
| ANNEXE A - NOUVEAUX DÉPARTS | 23 |
| Disqualification..... | 24 |



| | |
|--|-----------|
| Bris d'équipement..... | 24 |
| Chute | 25 |
| Fins de courses..... | 25 |
| Pouvoir discrétionnaire du président..... | 25 |
| Exceptions..... | 25 |
| ANNEXE B - TEMPS DE QUALIFICATION DE L'ISU..... | 26 |
| ANNEXE C - TEMPS DE QUALIFICATION POUR LA COUPE CANADA..... | 28 |
| ANNEXE D - FORMAT DU JUMELAGE ET DU TIRAGE..... | 30 |
| ANNEXE E - FORMULAIRE DE RETRAIT DE PATINAGE DE VITESSE CANADA..... | 34 |

1. RENSEIGNEMENTS

1.1. But et objectif

L'objectif du Bulletin de haute performance (le « **Bulletin de HP** ») pour le format de compétition est d'établir des dispositions qui sont conçues, ultimement, pour fournir des conseils aux organisateurs de compétitions, aux entraîneurs et aux athlètes pour les compétitions nationales (« **compétitions nationales** ») où les athlètes participeront à une compétition de sélection (conformément au Bulletin de HP 201) ou à une compétition pour les classements canadiens (conformément au Bulletin de HP 204).

L'objectif du Bulletin de haute performance 202 (le « **Bulletin de haute performance** ») pour la longue piste est d'organiser, en collaboration avec les membres et les partenaires de Patinage de vitesse Canada (« PVC »), des occasions de compétition qui comprennent des courses qui se déroulent sur deux, trois, quatre jours ou plus, généralement au cours d'une fin de semaine. Les « **distances individuelles** » signifient « 500 m, 1000 m, 1500 m, 3000 m (féminin), 5000 m, 10 000 m (masculin) et départ de masse » et les « **épreuves par équipe** » signifient la poursuite par équipe et le sprint par équipe.

1.2. CCHP-LP

Le comité consultatif de haute performance - Longue piste (CCHP-LP) constitué conformément à ce Bulletin de HP sera le CCHP-LP qui sera composé de trois membres bénévoles du comité et d'un président du comité (le « **président** ») qui sera un employé de PVC nommé à ce poste à la seule, pleine et entière discrétion du chef de la direction de PVC (collectivement, le « **CCHP-LP** ») conformément au mandat. Le président aura l'autorité unique, pleine et entière d'appliquer le Bulletin de HP 202 contenu dans le présent document sans interférence de toute autre personne. Pour éviter tout doute, les membres bénévoles du CCHP-LP n'auront aucune autorité pour appliquer le Bulletin de HP 202 ou pour autoriser le contenu de ce Bulletin de HP 202.

1.3. Jury de haute performance

Dans le cadre de tous les événements de sélection pertinents, le jury de haute performance (le « **jury de HP** ») sera composé des membres du CCHP-LP présents ou, en l'absence de tout membre du CCHP-LP, de la ou des personnes que le président peut nommer, le cas échéant, au jury de HP pour cette compétition, et de l'arbitre en chef.

1.4. Conflit d'intérêts

Dans l'exercice de l'autorité accordée ci-dessus, le président et le jury de HP tel que décrit ci-dessus, ont l'obligation d'appliquer la politique de conflit d'intérêts de PVC dans l'exercice de leurs fonctions et tel que trouvé à l'endroit suivant: <https://speedskating.ca/wp-content/uploads/2022/01/conflictOfInterest-FR.pdf>

Dans le cas où le président ou le jury de HP est réputé avoir ou déclare un conflit d'intérêts par rapport à une décision spécifique, ou lorsque le président ou le jury de HP a fait savoir que ce membre ne sera pas en mesure de remplir ses fonctions en vertu du présent Bulletin de HP, un membre du personnel de PVC choisi par les autres membres du jury de HP votera à sa place. Si le président ou le jury de HP n'est pas en mesure de voter ou s'il y a deux membres ou plus que le président et un membre jury de HP dans un conflit d'intérêts, ces membres seront remplacés par un(des) autre(s) membre(s) du personnel de PVC.

1.5. Quorum

Le quorum pour toute réunion du CCHP-LP ou du jury HP sera constitué de la majorité des membres, alors en fonction, ou identifiés au moment de cette réunion ou décision. Tout membre qui se trouve en conflit d'intérêts conformément à la section 1.5 ci-dessus ne peut être compté dans le quorum aux fins du vote sur le ou les sujets pour lesquels il est en conflit d'intérêts.

1.6. Annonces

Le CCCHP-LP publiera des Bulletins de HP tout au long de la saison afin d'informer les athlètes, les entraîneurs et les autres comités de PVC et les associations provinciales et territoriales (« OSPT ») concernées des mises à jour et/ou des changements concernant, entre autres, les critères de sélection et/ou les compétitions. Tous les Bulletins de HP seront affichés sur le site Web de PVC.

Comme indiqué dans le présent document, toute modification conformément à la section 1.7.1 de ce Bulletin de HP sera communiquée par la publication de Bulletins supplémentaires spécifiques à cette modification.

1.7. Amendements et circonstances inattendues

1.7.1. Changements apportés à ce document

Le président se réserve le droit d'apporter des changements au présent Bulletin de HP qui, à sa seule, entière et absolue discrétion, sont nécessaires pour assurer le fonctionnement optimal de chaque compétition. Tout changement à ce document sera communiqué par l'envoi d'une communication électronique, et également par l'affichage des changements sur le site Web de PVC. Ces changements doivent être raisonnablement justifiables conformément aux principes fondamentaux de la justice naturelle et de l'équité procédurale.

1.7.2. Circonstances inattendues

Si le président détermine que des circonstances inattendues ou inhabituelles sont survenues au cours du processus d'application du présent Bulletin HP, il aura la discrétion exclusive, totale et absolue de résoudre la question comme il l'entend, en tenant compte des facteurs et des circonstances qu'il juge, à sa seule discrétion, totale et absolue, pertinents.

1.8. Règlements de l'Union internationale de patinage

Les règlements de l'Union internationale de patinage (l'« ISU ») propres à la discipline du patinage de vitesse (longue piste) peuvent être consultés à l'adresse suivante : [RÈGLEMENTS SPÉCIAUX ET RÈGLEMENTS TECHNIQUES DU PATINAGE DE VITESSE](#) tels qu'acceptés par un vote en ligne en juin 2022 qui déterminera la procédure d'allocation des places de quota disponibles pour chaque épreuve, distance individuelle et/ou épreuve par équipe à chaque fédération membre.

Pour plus de certitude, il y aura des allocations supplémentaires de nouveaux départs (« Fresh Starts ») décrites à l'Annexe A lors des compétitions de sélection seulement.

2. COMPÉTITIONS NATIONALES

2.1. Championnats canadiens sur longue piste (CLP), 13 au 16 octobre 2022 (Québec)

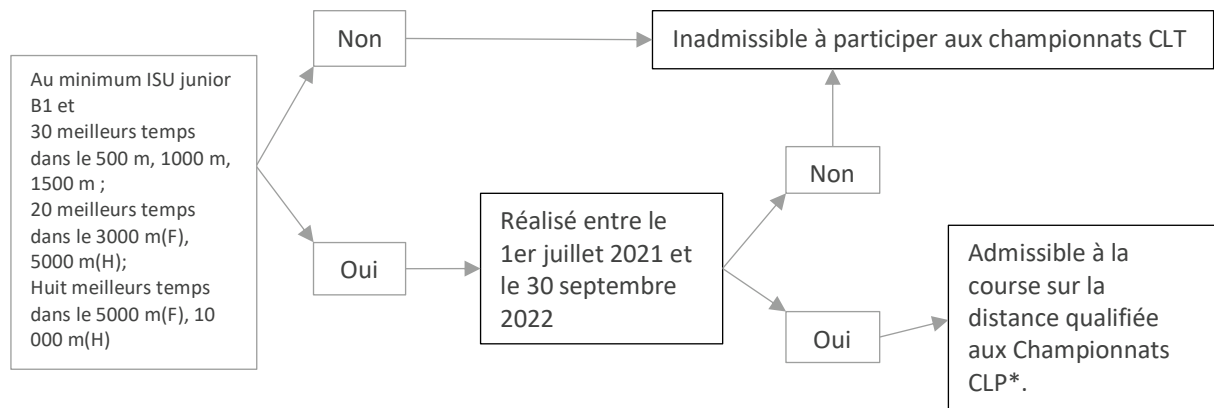
2.1.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription aux Championnats canadiens sur longue piste est fixée à une semaine avant le jour du début de la compétition.

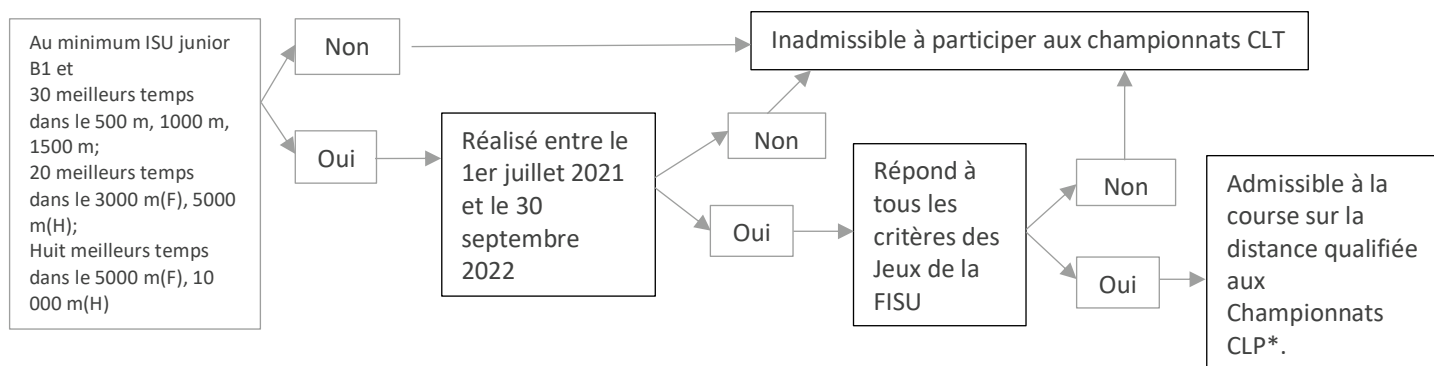
2.1.2 Critères d'inscription

Pour pouvoir s'inscrire aux Championnats CLP, les athlètes doivent être au minimum junior B1 et être classés parmi les 30 meilleurs temps réalisés sur 500 m, 1000 m et 1500 m ou parmi les 20 meilleurs temps sur 3000 m féminin ou 5000 m masculin ou les huit meilleurs temps sur 5000 m féminin ou 10 000 m masculin lors d'une compétition sanctionnée par l'ISU patiné entre le 1er juillet 2021 et le 30 septembre 2022 dans la distance à laquelle ils s'inscrivent. D'autres athlètes peuvent être ajoutés à la seule, entière et absolue discrétion du président*. Tous les athlètes doivent être inscrits auprès d'un club de Patinage de vitesse Canada pour la saison 2022-2023 et être un membre en règle. Veuillez noter que les frais payés à un centre d'entraînement n'incluent pas une adhésion à PVC. Les patineurs inscrits aux Championnats CLP doivent être admissibles à représenter le Canada aux événements de patinage de vitesse de l'ISU pour la saison 2022-2023.

Priorité 1 : Sélection de l'équipe de la Coupe du monde 2022-2023



Priorité 2 : Sélection de l'équipe des Jeux mondiaux universitaires d'hiver 2023 de la FISU



2.1.3. Format de la compétition

| | | <u>Femmes</u> | <u>Hommes</u> |
|---------------------|--------|--------------------|--------------------|
| Judi 13 octobre | JOUR 1 | 500 m 3000 m | 500 m 5000 m |
| Vendredi 14 octobre | JOUR 2 | 1000 m 5000 m | 1000 m 10 000 m |
| Samedi 15 octobre | JOUR 3 | 1500 m | 1500 m |
| Dimanche 16 octobre | JOUR 4 | Départ de masse | Départ de masse |

2.1.4. Distances individuelles

Un nombre déterminé d'athlètes sera autorisé à participer à chaque distance individuelle, comme suit :

- Un maximum de 30 athlètes sera autorisé pour les 500 m, 1000 m, 1500 m, classés selon le temps de qualification.
- Un maximum de 20 athlètes sera autorisé pour le 3000 m féminin et le 5000 m masculin, classés selon le temps de qualification.
- Un maximum de huit athlètes sera autorisé pour le 5000 m féminin et le 10 000 m masculin, classés selon le temps de qualification.
 - Le 5000 m (féminin) et le 10 000 m (masculin) seront courus pour les Championnats canadiens sur longue piste jusqu'à un maximum de huit (8) inscriptions. Les athlètes qui n'ont pas de temps de qualification pour le 5000 m (féminin) ou le 10 000 m (masculin) peuvent se qualifier s'ils réalisent le temps de qualification pour le 3000 m (féminin) ou le 5000 m (masculin) aux Championnats canadiens sur longue piste.
- Si le nombre maximum d'athlètes n'a pas été atteint, les athlètes admissibles aux Jeux d'hiver de la FISU peuvent être ajoutés jusqu'au nombre maximum d'athlètes autorisés dans cette distance individuelle ou pour former des duos égaux. Les athlètes admissibles aux Jeux de la FISU qui peuvent être ajoutés doivent avoir obtenu le temps de qualification pour les Championnats des Quatre Continents de l'ISU, conformément à l'Annexe B. Ces athlètes seront classés en fonction de leur temps de qualification. Ces athlètes seront classés par temps de qualification dans chaque distance individuelle et pourront être regroupés séparément.
- L'inscription d'athlètes supplémentaires peut être approuvée à la seule et entière discrétion du président. Les athlètes doivent soumettre une demande écrite d'ajout aux Championnats CLP au CCHP-LP une semaine avant la date limite d'inscription.

2.1.5. Départ de masse

Pour les compétitions avec le départ de masse, un maximum de 24 athlètes seront admissibles à la course en départ groupé en fonction des critères ci-dessous, dans l'ordre de priorité suivant:

- Patineurs présélectionnés conformément au Bulletin 201 de la HP, section 4.4.1;
- Patineurs qui ont atteint les deux normes de profil A pour le départ en groupe (dans l'ordre de leur meilleur pourcentage de l'une ou l'autre norme A), conformément au Bulletin 201 de la HP, section 3.3.2;
- Patineurs qui ont obtenu une norme de profil de départ en masse A et une norme de profil de départ en masse B, lesquels athlètes seront classés dans l'ordre de leur meilleur pourcentage de la norme de profil de départ en masse A, conformément au Bulletin 201 de la HP, section 3.3.2;
- Patineurs qui ont atteint l'une des normes du profil de départ en masse A ou du profil de départ en masse B (ces athlètes seront classés en fonction de leur meilleur pourcentage de la norme qu'ils ont atteinte), conformément au Bulletin de HP 201, section 3.3.2;
- Patineurs qui ont atteint la norme de temps de la Coupe du monde de l'ISU au 1500m ou au W3000m/M5000m; et
- Patineurs restants qui seront classés en fonction de leur meilleur temps dans le 1500m ou le W3000m/M5000m selon leur pourcentage par rapport à la norme de temps de la Coupe du monde de l'ISU dans cette distance.

S'il y a plus de 24 athlètes, jusqu'à quatre (4) places supplémentaires peuvent être ajoutées à la seule, entière et absolue discrétion du président.

Les courses avec départ de masse seront organisées selon le règlement technique [257](#) de l'ISU et la communication spéciale de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de l'ISU pour le patinage de vitesse. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication n° 2477 de l'ISU. Les courses avec départ de masse comporteront 16 tours conformément au règlement technique 202 de l'ISU.

2.1.6. Jumelages et tirages pour les Championnats CLP 2022

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé entre le 1er juillet 2021 et le 30 septembre 2022.

- 500 m, 1000 m, 1500 m : Les 10 premiers duos seront composés à partir des 20 meilleurs temps de départ, les rangs les plus lents commençant dans le premier duo. Les cinq duos restants seront composés de concurrents classés de 21 à 30 et seront jumelés du plus rapide au plus lent.
- 3000 m pour les femmes, 5000 m pour les hommes : Les six premiers duos seront composés des 12 meilleurs temps des têtes de série, les rangs les plus lents commençant dans le premier duo. Les quatre duos restants seront composés de concurrents classés de 13 à 20 et seront jumelés du plus rapide au plus lent.
- 5000 m féminin, 10 000 m masculin : L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des huit premiers concurrents, de sorte que les concurrents ayant les rangs les plus lents partiront dans le premier duo et ainsi de suite comme spécifié à l'Annexe D.

Les distances individuelles des Championnats CLP seront courues en duos (simples). Le départ de masse aux Championnats CLP sera effectué comme spécifié au point 2.1.5.

En cas de retrait après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU .

2.1.7. Retraits

Les retraits doivent être effectués avant la réunion des chefs d'équipe/entraîneurs et avant le premier tirage.

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait (Annexe E) doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course et doit être signé par le personnel médical. Si un membre du personnel médical n'est pas disponible, l'entraîneur concerné peut signer le formulaire. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/épreuve indiquée dans le Bulletin 202, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour des raisons médicales. Les formulaires des retraits doivent être soumis à l'arbitre en chef.

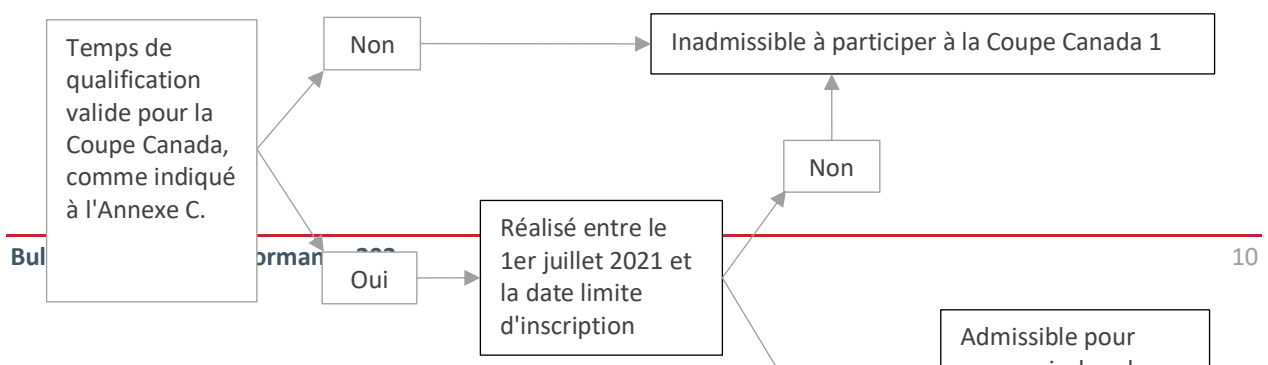
2.2 Coupe Canada 1, 9 au 11 décembre 2022 (Fort St. John)

2.2.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription pour la Coupe Canada 1 sera le lundi précédant le jour du début de la compétition.

2.2.2. Critères d'inscription

- Les athlètes doivent être au minimum junior C2 pour pouvoir concourir.
- Pour pouvoir participer à la Coupe Canada 1, les athlètes doivent avoir obtenu un temps de qualification valide, comme indiqué à l'Annexe C.
- Les provinces qui utilisent la Coupe Canada 1 pour la sélection de l'équipe provinciale et qui souhaitent inscrire des athlètes qui n'ont pas atteint les critères de temps énumérés à l'Annexe C, devront soumettre le(s) nom(s), la(les) distance(s) et le(s) meilleur(s) temps dans chaque distance individuelle au CCHP-LP au moins une semaine avant la date limite d'inscription à la compétition. Les patineurs dont le nom a été soumis au CCHP-LP une semaine avant la date limite d'inscription peuvent être ajoutés à la liste d'inscription de la Coupe Canada 1 à la seule discrétion absolue du président. Si l'athlète est ajouté à la Coupe Canada 1, il ne sera pas inclus dans les résultats officiels de la Coupe Canada 1 et, par conséquent, ne sera pas inclus dans la liste des classements canadiens.
- D'autres athlètes peuvent être ajoutés à la seule, entière et absolue discrétion du président.



2.2.3. Format de la compétition

| | | <u>Femmes</u> | <u>Hommes</u> |
|----------------------|--------|---|--|
| Vendredi 9 décembre | JOUR 1 | 500 m 1500 m | 500 m 1500 m |
| Samedi 10 décembre | JOUR 2 | 1000 m 3000 m | 1000 m 5000 m |
| Dimanche 11 décembre | JOUR 3 | 500 m-2 1000 m-2 Départ de masse Poursuite par équipe ¹ | 500 m-2 1000 m-2 Départ de masse Poursuite par équipe |

2.2.4. Distances individuelles

- Les femmes doivent avoir le critère de temps du 1500 m ou du 3000 m pour être admissibles à la compétition du 3000 m. Les femmes ayant un critère dans n'importe quelle distance peuvent concourir dans les 500 m, 1000 m et 1500 m.
- les hommes doivent avoir le critère de temps du 1500 m, 3000 m ou 5000 m pour pouvoir participer au 5000 m. les hommes ayant un critère dans n'importe quelle distance peuvent concourir dans les 500 m, 1000 m et 1500 m.

2.2.5. Départ de masse

Les courses senior et junior avec départ de masse peuvent être organisées sur la base du règlement technique 257 de l'ISU et de la communication spéciale n° 2477 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU . Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication n° 2477 de l'ISU . Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse pour les juniors seront de 10 tours.

2.2.6. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé entre le 1er juillet 2021 et la date limite d'inscription aux compétitions sanctionnées par PVC/ISU. L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des compétiteurs, de sorte que les compétiteurs ayant les classements les plus lents partiront dans le premier duo, et ainsi de suite, tel que spécifié à l'Annexe D. Si

¹ La poursuite par équipe sera une épreuve hors compétition si le temps le permet. L'objectif de la poursuite par équipe sera de se préparer pour les Jeux d'hiver du Canada. La poursuite par équipe peut être disputée un autre jour si cela est nécessaire pour des raisons d'horaire, tel que déterminé par le comité organisateur en consultation avec le représentant de PVC HP.

l'organisateur de l'événement, l'arbitre en chef et le président estiment qu'il est nécessaire d'organiser des courses < quatre, ces derniers seront organisés conformément à l'Annexe D.

Spécifique au 500 m-2 et au 1000 m-2 : les couloirs seront assignés à l'inverse de ceux assignés au 500 m-1 et au 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur au 500 m-1 ou 1000 m-1, il se verra attribuer le couloir extérieur au 500 m-2 ou 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les jumelages pour la course 2.

En cas de retraits après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU .

2.2.7. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course. Un retrait effectué après la date limite entraînera la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/événement figurant dans le Bulletin 202, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales.

2.3 Coupe Canada 2/Championnats canadiens juniors sur longue piste/~~Courses éliminatoires Championnats du monde de patinage de vitesse~~, 5 au 8 janvier 2023 (Québec)

2.3.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription à la Coupe Canada 2, aux Championnats canadiens juniors sur longue piste et aux courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ est fixée à une semaine avant le jour du début de la compétition.

2.3.2. Critères d'inscription

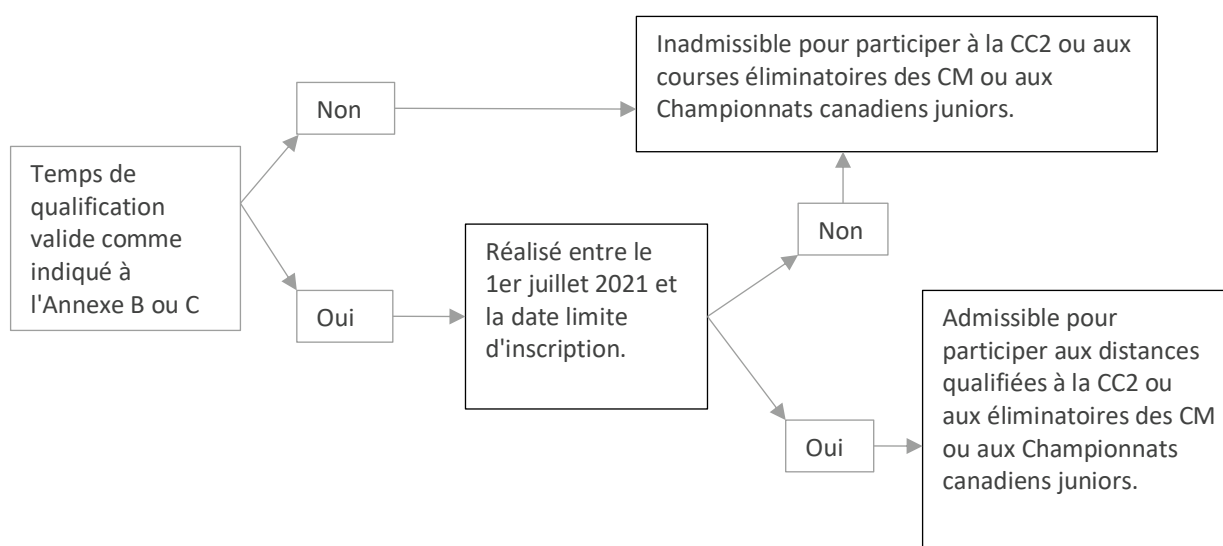
Afin d'être admissible pour participer :

- Les athlètes doivent être au minimum junior B1 pour être admissibles à participer aux Championnats canadiens juniors sur longue piste et doivent avoir réalisé un temps de qualification valide comme indiqué à l'Annexe C. Ce temps doit avoir été réalisé dans une compétition sanctionnée par l'ISU/PVC entre le 1er juillet 2021² et la date limite d'inscription aux Championnats canadiens juniors sur longue piste/~~Courses éliminatoires Championnats du monde de patinage de vitesse~~.
- Pour être admis à la Coupe Canada 2, les athlètes doivent avoir réalisé un temps de qualification valide, comme indiqué à l'Annexe C pour les Coupes Canada. Ce temps doit avoir été réalisé dans une compétition sanctionnée par l'ISU au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2021 et la date limite d'inscription à la Coupe Canada 2/Championnats canadiens juniors sur longue piste/~~Courses éliminatoires Championnats du monde de patinage de vitesse~~.
- Pour s'inscrire aux courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~, les athlètes doivent avoir réalisé un temps de qualification valide comme indiqué dans l'Annexe B

² Les patineurs juniors seront autorisés à participer aux Championnats canadiens juniors s'ils ont réalisé un temps admissible depuis le 1er juillet 2021 (Annexe C). Toutefois, conformément à la communication 2426 de l'ISU , pour se qualifier pour la participation aux Championnats du monde juniors, les athlètes doivent avoir réalisé un temps de qualification valide (énuméré à l'Annexe C) depuis le 1er juillet 2020. Afin d'être admissibles à la nomination dans une équipe (Bulletin 201), les athlètes devront avoir réalisé le temps de qualification depuis le 1er juillet 2021 et avant la dernière date d'inscription aux Championnats du monde juniors-

pour le temps de qualification des Championnats du monde de patinage de vitesse de l'ISU . Ce temps doit avoir été réalisé dans une compétition sanctionnée par l'ISU au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2021 et la date limite d'inscription à l'événement.

- Des athlètes supplémentaires peuvent être ajoutés aux courses éliminatoires **des Championnats du monde de patinage de vitesse** à la seule, entière et absolue discrétion du président.
- Les provinces qui utilisent la Coupe Canada 2 pour la sélection de l'équipe provinciale et qui souhaitent inscrire des athlètes qui n'ont pas atteint les critères de temps énumérés à l'Annexe C, devront soumettre le(s) nom(s), la(les) distance(s) et le(s) meilleur(s) temps dans chaque distance au CCHP-LP au moins une semaine avant la date limite d'inscription à la compétition. Les patineurs dont le nom a été soumis au CCHP-LP une semaine avant la date limite d'inscription peuvent être ajoutés à la liste d'inscription de la Coupe Canada 2 à la seule discrétion absolue du CCHP-LP. Si l'athlète est ajouté à la Coupe Canada 2, il ne sera pas inclus dans les résultats officiels de la Coupe Canada 2 et, par conséquent, ne sera pas inclus dans la liste des classements canadiens.



2.3.3. Courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ - Format de la compétition

| | | <u>Femmes</u> | <u>Hommes</u> |
|--------------------|--------|----------------------------|----------------------------|
| Jeudi 5 janvier | JOUR 1 | 500 m | 500 m |
| | | 1500 m | 1500 m |
| Vendredi 6 janvier | JOUR 2 | 3000 m | 5000 m |
| Samedi 7 janvier | JOUR 3 | 1000 m | 1000 m |
| | | Départ de masse | Départ de masse |
| Dimanche 8 janvier | JOUR 4 | 5000 m | 10 000 m |

2.3.4. Coupe Canada #2 - Format de la compétition

| | | <u>Femmes</u> | <u>Hommes</u> |
|-----------------|--------|---------------|---------------|
| Jeudi 5 janvier | JOUR 1 | 500 m | 500 m |
| | | 1500 m | 1500 m |

| | | | |
|--------------------|--------|---|---|
| Vendredi 6 janvier | JOUR 2 | 500 m-2 3000 m | 500 m-2 5000 m |
| Samedi 7 janvier | JOUR 3 | 1000 m Départ de masse Départ de masse junior | 1000 m Départ de masse Départ de masse junior |
| Dimanche 8 janvier | JOUR 4 | 1000 m-2 | 1000 m-2 |

2.3.5. Championnats canadiens juniors sur longue piste

Les Championnats canadiens juniors sur longue piste se déroulent sur une seule distance. Selon la communication 2426 de l'ISU, section 3.2.1, le et la champion(ne) canadien(ne) junior toutes distances seront déterminés par :

| | | <u>Femmes</u> | <u>Hommes</u> |
|--------------------|--------|---------------|---------------|
| Jeudi 5 janvier | JOUR 1 | 500 m | 500 m |
| | | 1500 m | 1500 m |
| Vendredi 6 janvier | JOUR 2 | 1000 m | 1000 m |
| | | 3000 m | 5000 m |

Remarque : Tous les concurrents d'âge junior qui se qualifient pour participer ~~aux courses éliminatoires à l'épreuve de départ de masse des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ seront regroupés ci-dessus avec les autres concurrents ~~des courses éliminatoires de l'épreuve de départ de masse des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ et leurs temps à la (aux) distance(s) individuelle(s) applicable(s) ~~aux courses éliminatoires à l'épreuve de départ de masse des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ seront également utilisés dans la compétition des championnats canadiens juniors sur longue piste et pour déterminer le/la champion(ne) canadien(ne) junior toutes distances. Les médailles de départ de masse ne seront décernées qu'aux concurrents d'âge junior qui participent à l'épreuve de départ de masse des Championnats canadiens juniors sur longue piste. L'épreuve de départ de masse n'est pas incluse dans la nomination dans l'équipe des Championnats du monde juniors.

2.3.6. Courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~

Les distances individuelles prises en compte pour les courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ seront déterminées par le nombre de places restantes dans les quotas canadiens, conformément à la SQRL. Les courses seront intégrées dans la Coupe Canada 2 et les Championnats canadiens juniors sur longue piste selon les critères d'inscription.

- ~~Le 5000 m féminin et le 10 000 m masculin seront courus pour les courses éliminatoires des Championnats du monde de patinage de vitesse jusqu'à un maximum de huit (8) inscriptions. Les athlètes qui n'ont pas de temps de qualification pour le 5000 m (féminin) ou le 10 000 m (masculin) peuvent se qualifier s'ils réalisent le temps de qualification pour le 3000 m (féminin) ou le 5000 m (masculin) lors de courses éliminatoires des Championnats du monde de patinage de vitesse.~~

2.3.7. Départ de masse

Selon le nombre d'athlètes inscrits, des courses de départ de masse seniors et juniors peuvent être organisées sur la base du règlement technique 257 de l'ISU et de la communication 2477 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication n° 2477 de l'ISU. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse pour les Juniors seront de 10 tours.

Les patineurs qui sont admissibles à participer courront dans le départ de masse Junior ou le départ de masse Coupe Canada 2, qui se dérouleront séparément, au départ de masse des courses éliminatoires des Championnats du monde de patinage de vitesse seront regroupés et courront séparément du départ de masse (JR) de la Coupe Canada 2.

- S'il y a plus de 24 patineurs inscrits pour les ~~Championnats du monde de patinage de vitesse~~ départ de masse, tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification sur 1500 m depuis le 1er juillet 2022 afin de déterminer le groupe de 24 qui sera admissible au ~~Championnats du monde de patinage de vitesse~~ départ de masse.

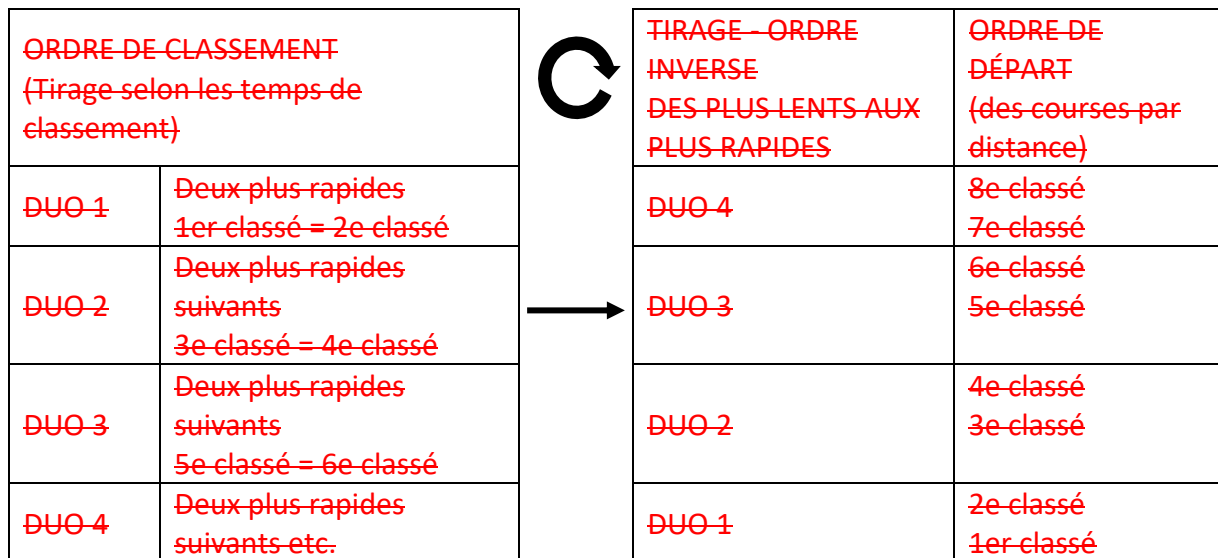
2.3.8. Jumelages et tirages

Tous les concurrents des Championnats canadiens juniors seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé entre le 1er juillet 2022 et la date limite d'inscription aux compétitions sanctionnées par PVC/ISU. L'ordre de départ des duos sera ~~opposé à l'ordre de classement des concurrents, de sorte que les concurrents ayant les rangs les plus lents partiront dans le premier duo, et ainsi de suite~~, tel que spécifié à l'Annexe D. Si l'organisateur de l'événement, l'arbitre en chef et le président estiment qu'il est nécessaire d'organiser des courses à quatre, ceux-ci se dérouleront conformément à l'Annexe D, ~~à l'exception des athlètes participant aux courses éliminatoires des Championnats du monde de patinage de vitesse.~~

Les distances individuelles des courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ seront courues en duos (simples) ~~ou à quatre si nécessaire, tel que décidé par le président et l'arbitre en chef~~, et seront classées en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé entre le 1er juillet 2021 et la date limite d'inscription aux compétitions sanctionnées par PVC/ISU. Les départs en masse lors des courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~ se dérouleront comme spécifié au point 2.3.6.

- ~~Dans le cas du 5000 m (féminin) et du 10 000 m (masculin), les patineurs seront jumelés en fonction du meilleur temps de qualification réalisé entre le 1er juillet 2022 et la date limite d'inscription aux compétitions sanctionnées par PVC/ISU. Les patineurs seront jumelés selon le classement du temps de qualification et se verront attribuer leur couloir respectif (intérieur vs extérieur). Pour plus de clarté, le (ou la) patineur(euse) classé(e) au premier rang sera jumelé au (ou à la) patineur(euse) classé(e) au deuxième rang, puis le (ou la) patineur(euse) classé(e) au troisième rang sera jumelé au (ou à la) patineur(euse) classé(e) au quatrième rang. L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des compétiteurs, de sorte que les compétiteurs ayant les classements les plus lents commenceront dans le premier duo.~~
- ~~Si un(e) patineur(euse) n'a pas de temps pour le 5000 m (féminin)/10 000 m (masculin) mais a un temps pour le 3000 m (féminin) / 5000 m (masculin), les patineurs seront jumelés en fonction du meilleur temps de qualification réalisé dans le 3000 m (féminin)/5000 m (masculin) entre le 1er juillet 2022 et la date limite d'inscription aux compétitions sanctionnées par PVC/ISU et seront classés après ceux qui ont réalisé le temps de qualification de 5000 m (féminin)/10 000 m (masculin).~~

Tableau 1. Jumelages et tirages des Championnats du monde de patinage de vitesse pour le 5000 m (F) et le 10 000 m (H)



En cas de retraits après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU.

Pour la Coupe Canada #2 spécifique au 500 m-2 et 1000 m-2 : Les couloirs seront opposés aux couloirs assignés au 500 m-1 et 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur du 500 m-1 ou du 1000 m-1, il (ou elle) se verra attribuer le couloir extérieur pour le 500 m-2 ou le 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les jumelages pour la course 2.

2.3.9. Retraits

2.3.9.1 Athlètes participant à la Coupe Canada 2 et aux Championnats canadiens juniors sur longue piste

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/épreuve figurant dans le Bulletin 202, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales.

2.3.9.2 Athlètes participant aux courses éliminatoires ~~des Championnats du monde de patinage de vitesse~~

Les retraits doivent être effectués avant la réunion des chefs d'équipe/entraîneurs et avant le premier tirage.

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait (Annexe E) doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course et doit être signé par le personnel médical. Si un membre du personnel médical n'est pas disponible, l'entraîneur concerné peut signer le formulaire. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/épreuve indiquée dans le Bulletin 202, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales. Les formulaires de retrait doivent être soumis à l'arbitre en chef.

2.4. Coupe Canada 3, 27 au 29 janvier 2023 (Winnipeg, MB)

2.4.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription pour la Coupe Canada 3 sera une semaine avant le jour du début de la compétition.

2.4.2. Critères d'inscription

Afin d'être admissible pour participer :

- ~~Les athlètes de la Coupe Canada 3 NeoJr (14-15 ans, C2 et B1 de l'ISU) concourront dans une catégorie séparée jusqu'à un maximum de 40 athlètes par genre. L'inscription à la catégorie CC3 NeoJr doit être indiquée sur le formulaire d'inscription.~~
- Les athlètes de la Coupe Canada 3 doivent être au minimum junior C2 pour être admissibles à la Coupe Canada 3. Les juniors doivent avoir réalisé au moins un temps de qualification valide, comme indiqué à l'Annexe C pour les Coupes Canada, afin d'être admissibles aux quatre distances (500 m, 1000 m, 1500 m, 3000 m (féminin) / 5000 m (masculin)).
- Afin d'être admissibles à la course du 3000 m (féminin) / 5000 m (masculin) à la Coupe Canada 3, les athlètes doivent avoir réalisé un temps de qualification valide, comme indiqué à l'Annexe C, soit au 1500 m ou au 3000 m (féminin) / 5000 m (masculin). Le temps de qualification doit avoir été réalisé lors d'une compétition sanctionnée par l'ISU /PVC entre le 1er juillet 2021 et la date limite d'inscription à la Coupe Canada 3.
- Les provinces qui utilisent la Coupe Canada 3 pour la sélection de l'équipe provinciale et qui souhaitent inscrire des athlètes qui n'ont pas atteint les critères de temps énumérés à l'Annexe C devront soumettre le(s) nom(s), la(les) distance(s) et le(s) meilleur(s) temps dans chaque distance au CCHP-LP au moins une semaine avant la date limite d'inscription à la compétition. Les patineurs soumis au CCHP-LP avant la date limite d'inscription peuvent être ajoutés à la seule discrétion absolue du CCHP-LP. Si l'athlète est ajouté à la Coupe Canada 3, il ne sera pas inclus dans les résultats officiels de la Coupe Canada 3 et, par conséquent, ne sera pas inclus dans la liste des classements canadiens.

2.4.3. Format de la compétition

| | | <u>CC#3 Femmes</u> | <u>CC#3 Hommes</u> | <u>14-15 H/F</u> |
|---------------------|--------|--------------------|--------------------|------------------|
| Vendredi 27 janvier | JOUR 1 | 1000m | 1000 m | |
| | | 3000 m | 5000 m | |
| Samedi 28 janvier | JOUR 2 | 500 m | 500 m | 500m |
| | | 1500 m | 1500 m | 1500m |
| | | TP ³ | TP | TP |
| Dimanche 29 janvier | JOUR 3 | 500 m | 500 m | 1000 m |
| | | 1000 m | 1000 m | 3000 m |
| | | Départ de masse | Départ de masse | Départ de masse |

³ La poursuite par équipe se concentrera sur les athlètes admissibles aux Jeux d'hiver du Canada pour les OSPT.

2.4.4. Distances individuelles

- Tous les athlètes peuvent participer aux épreuves de 500 m, 1000 m et/ou 1500 m.
- Les femmes doivent avoir le temps de qualification du 1500 m ou du 3000 m pour pouvoir participer au 3000 m (Annexe C).
- Les hommes doivent avoir le temps de qualification du 1500 m, 3000 m ou 5000 m pour pouvoir participer au 5000 m (Annexe C).
- Les athlètes juniors (minimum C2) doivent avoir un minimum d'un temps standard pour être admissibles à la compétition dans les quatre distances (500 m, 1000 m, 1500 m et 3000 m (féminin) / 5000 m (masculin)).

2.4.5. Départ de masse

Les courses senior et junior avec départ de masse peuvent être organisées sur la base du règlement technique 257 de l'ISU et de la communication spéciale n° 2477 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de l'ISU pour le patinage de vitesse. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication n° 2477 de l'ISU. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses départ de masse pour les Juniors seront de 10 tours.

Pour la course avec départ de masse, les patineurs seront regroupés en fonction de leurs meilleurs temps sur 1500 m de la saison 2022-2023. Tout l'équipement de sécurité (exigence de l'ISU) est obligatoire.

2.4.6. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé au cours de la saison 2022-2023 et obtenu lors d'un événement ISU ou international ou d'un événement national avant la date limite d'inscription à la compétition. L'ordre de départ des duos sera conforme à l'ordre de classement des concurrents, de sorte que les concurrents ayant les rangs les plus rapides partiront dans le premier duo, et ainsi de suite, comme spécifié à l'Annexe D. Si l'organisateur de l'événement, l'arbitre en chef et le président estiment qu'il est nécessaire d'organiser des courses à quatre, ceux-ci se dérouleront conformément à l'Annexe D.

En cas de retraits après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU.

Spécifique au 500 m-2 et au 1000 m-2 : les couloirs seront assignés à l'opposé des couloirs assignés au 500 m-1 et au 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur au 500 m-1 ou 1000 m-1, il (ou elle) se verra attribuer le couloir extérieur au 500 m-2 ou 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les appariements pour la course 2.

2.4.7. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/événement figurant dans le Bulletin 202, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales.

2.5. Coupe Canada 4, 10 au 12 mars 2023 (Calgary)

2.5.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription pour la Coupe Canada 4 sera une semaine avant le jour du début de la compétition.

2.5.2. Critères d'inscription

Pour être admissibles à la Coupe Canada 4, les athlètes doivent avoir réalisé un temps de qualification valide comme indiqué dans l'annonce de la Coupe Canada 4.

2.5.3. Format de la compétition

| | | <u>Femmes</u> | <u>Hommes</u> |
|------------------|--------|---|--|
| Vendredi 10 mars | JOUR 1 | 500 m 1500 m | 500 m 1500 m |
| Samedi 11 mars | JOUR 2 | 1000 m 3000 m | 1000 m 5000 m |
| Dimanche 12 mars | JOUR 3 | 500 m-2 1000 m-2 Départ de masse | 500 m-2 1000 m-2 Départ de masse |

2.5.4. Distances individuelles

- Les femmes doivent avoir le critère de temps du 1500 m ou du 3000 m pour être admissibles à la compétition du 3000 m. Les femmes ayant réalisé un critère dans n'importe quelle distance peuvent concourir dans les 500 m, 1000 m et 1500 m.
- Les hommes doivent avoir le critère de temps du 1500 m, 3000 m ou 5000 m pour pouvoir participer au 5000 m. Les hommes ayant réalisé un critère dans n'importe quelle distance peuvent concourir dans les 500 m, 1000 m et 1500 m.
- Les athlètes qui n'ont pas de temps de qualification pour le 5000 m (féminin) ou le 10 000 m (masculin) peuvent se qualifier s'ils réalisent le temps de qualification pour le 3000 m (féminin) ou le 5000 m (masculin) à la Coupe Canada 4.
- Les critères de temps du Oval Grand Prix /CC4 seront indiquées dans l'annonce pour toutes les distances.

2.5.5. Départ de masse

Les courses seniors et juniors de départ de masse peuvent être organisées sur la base du règlement technique 257 de l'ISU et de la communication spéciale 2477 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication ISU n° 2477. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse des juniors seront de 10 tours.

Pour la course de départ de masse, les patineurs seront regroupés en fonction de leurs meilleurs temps sur 1500 m de la saison 2022-2023. Tout l'équipement de sécurité (exigence de l'ISU) est obligatoire.

2.5.6. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé lors de la saison 2022-2023, conformément au règlement 244 de l'ISU. L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des concurrents, de sorte que les concurrents ayant les rangs les plus lents partiront dans le premier duo, et ainsi de suite comme spécifié à l'Annexe D. Si l'organisateur de l'événement,

l'arbitre en chef et le président estiment qu'il est nécessaire d'organiser des quatuors, ces derniers seront organisés conformément à l'Annexe D.

En cas de retraits après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU .

Spécifique au 500 m-2 et au 1000 m-2 : les couloirs seront assignés à l'opposé des couloirs assignés au 500 m-1 et au 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur du 500 m-1 ou du 1000 m-1, il (ou elle) se verra attribuer le couloir extérieur pour le 500 m-2 ou le 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les jumelages pour la course 2.

2.5.7. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/épreuve figurant dans le Bulletin 202, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales.

2.6. Coupe Canada 5, 16 au 19 mars 2023 (Calgary)

2.6.1. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription à la Coupe Canada 5 sera une semaine avant le jour du début de la compétition.

2.6.2. Critères d'inscription

Pour pouvoir participer à la Coupe Canada 5, les athlètes doivent avoir réalisé un temps de qualification valide, comme indiqué dans l'annonce de la Finale/Coupe Canada 5.

Dans le cas de la poursuite par équipe, chaque province/territoire peut inscrire une équipe d'un maximum de 4 athlètes par genre. Les athlètes doivent être membres inscrits de leur province/territoire respectif qu'ils représentent à la Coupe Canada 5. Les athlètes doivent être des membres inscrits de la province ou du territoire qu'ils représentent à la Coupe Canada 5. Tous les athlètes qui participent à la poursuite par équipe doivent avoir un temps de qualification de 1500 m ou de 3000 m (féminin)/5000 m (masculin) comme indiqué dans l'annonce de la finale de la Coupe Canada 5.

2.6.3. Format de la compétition

| | | <u>Femmes</u> | <u>Hommes</u> |
|------------------|--------|------------------------------|---------------------------------|
| Jeudi 17 mars | JOUR 1 | 500 m 1000 m | 500 m 1000 m |
| Vendredi 18 mars | JOUR 2 | 500 m-2 3000 m | 5000 m |
| Samedi 19 mars | JOUR 3 | 1000 m-2 5000 m | 500 m-2 1000 m-2 10 000 m |
| Dimanche 20 mars | JOUR 4 | 1500 m Départ de masse | 1500 m Départ de masse |

* L'horaire de la course sera organisé en consultation avec le représentant de HP et le comité d'organisation.

2.6.4. Distances individuelles

- Les femmes doivent réaliser les critères de temps du 1500 m ou du 3000 m pour être admissibles à la compétition du 3000 m. Les femmes ayant réalisé un critère dans n'importe quelle distance peuvent concourir dans les 500 m, 1000 m et 1500 m.
- Les hommes doivent réaliser les critères de temps du 1500 m, 3000 m ou 5000 m pour pouvoir participer au 5000 m. Les hommes ayant réalisé un critère dans n'importe quelle distance peuvent concourir dans les 500 m, 1000 m et 1500 m.
- **Un maximum de 16 patineurs peuvent s'inscrire au W-5000m et au M-10000m, avec une priorité d'inscription basée sur le temps de qualification au W-5000m et au M-10000m. Les places restantes, jusqu'à un maximum de 16, peuvent être comblées en fonction du temps de qualification dans le W-3000m et le M-5000m si l'athlète a atteint la norme de temps de la Coupe Canada dans cette distance.**
- Les athlètes qui n'ont pas de temps de qualification pour le 5000 m (féminin) ou le 10 000 m (masculin) peuvent se qualifier s'ils réalisent le temps de qualification pour le 3000 m (féminin) ou le 5000 m (masculin) à la Coupe Canada 5.
- Les critères de temps de la Finale ovale/ Coupe Canada 5 seront indiquées dans l'annonce pour toutes les distances.

2.6.5. Départ de masse

Les courses senior et junior avec départ de masse peuvent être organisées sur la base du règlement technique 257 de l'ISU et de la communication spéciale n° 2477 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la communication ISU n° 2477. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse des juniors seront de 10 tours.

Pour la course de départ de masse, les patineurs seront regroupés en fonction de leurs meilleurs temps sur 1500 m de la saison 2022-23. Tout l'équipement de sécurité (exigence de l'ISU) est obligatoire.

2.6.6. Poursuite par équipe

Les équipes inscrites doivent être composées d'un minimum de trois patineurs et d'un maximum de quatre patineurs par genre. La poursuite par équipe sera patinée selon les règlements de l'ISU (femmes - six tours et hommes - huit tours).

Le temps final de l'équipe provinciale/territoriale sera déterminé comme étant le temps final du (ou de la) troisième patineur(euse) de l'équipe à franchir la ligne d'arrivée. Si moins de trois patineurs de l'équipe terminent la course, l'équipe est considérée comme n'ayant pas terminé la course et sera disqualifiée.

2.6.7. Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés en fonction de leur meilleur temps de qualification réalisé lors de la saison 2022-2023, conformément au règlement 244 de l'ISU. L'ordre de départ des duos sera opposé à l'ordre de classement des concurrents, de sorte que les concurrents ayant les classements les plus lents partiront dans le premier duo, et ainsi de suite comme spécifié à l'Annexe D. Si l'organisateur de

⁴ La poursuite par équipe sera une épreuve hors compétition.

l'événement, l'arbitre en chef et le président estiment qu'il est nécessaire d'organiser des courses à quatre, ceux-ci seront organisés conformément à l'Annexe D.

En cas de retraits après le tirage, les réarrangements des duos seront effectués conformément au règlement 245 de l'ISU .

Propre au 500 m-2 et au 1000 m-2 : les couloirs seront assignés à l'inverse de ceux assignés au 500 m-1 et au 1000 m-1. Pour plus de clarté, si un(e) patineur(euse) court dans le couloir intérieur du 500 m-1 ou du 1000 m-1, il (ou elle) se verra attribuer le couloir extérieur pour le 500 m-2 ou le 1000 m-2. Les patineurs seront classés dans leur couloir de course à partir de la course 1 afin d'établir les appariements pour la course 2.

2.6.8. Retraits

En cas de retrait après le tirage, un formulaire de retrait doit être rempli et soumis une heure avant la prochaine course. Les retraits effectués après la date limite entraîneront la disqualification de l'athlète pour la prochaine course/épreuve figurant dans le Bulletin **202**, sauf dans le cas d'un DNS/retrait pour raisons médicales.



ANNEXES

ANNEXE A - NOUVEAUX DÉPARTS

Allocation de nouveaux départs

Les nouveaux départs peuvent être autorisés conformément au règlement 260 de l'ISU . De plus, les nouveaux départs en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU seront autorisés par le CCHP-LP uniquement pour la sélection des équipes, c'est-à-dire pour les équipes de la Coupe du monde, des Jeux olympiques et des Championnats du monde juniors. Pour les nouveaux départs autorisés en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU , le temps enregistré lors du nouveau départ sera utilisé uniquement aux fins de la nomination, à l'exception de la Section 1.9.1. Pour plus de clarté, les nouveaux départs ne seront pas utilisés aux fins des classements canadiens et ne seront pas inclus dans les résultats officiels de l'épreuve.

Aucun nouveau départ ne sera autorisé à partir d'une course qui est elle-même un nouveau départ, sauf si :

- le premier nouveau départ a été autorisé conformément au règlement 260 de l'ISU ; ou
- le deuxième nouveau départ serait autorisé conformément au règlement 260 de l'ISU (c'est-à-dire que l'athlète a été bloqué sans qu'il y ait eu faute de sa part).

Conditions pour allouer de nouveaux départs

Disqualification

Si un(e) athlète est disqualifié(e) au départ, il (ou elle) bénéficiera d'un nouveau départ immédiatement après le dernier duo du groupe.

Après une disqualification pour un incident pendant une course, le temps de la nouvelle course sera utilisé pour les besoins de la nomination, comme indiqué ci-dessus dans la section Allocations de nouveaux départs. L'athlète peut bénéficier d'une allocation de nouveau départ à la fin des courses pour cette distance spécifique, à la seule et entière discrétion du CCHP-LP.

Dans le cas d'une disqualification non avantageuse, le CCHP-LP aura l'entière et absolue discrétion de résoudre le problème comme il l'entend. Veuillez noter qu'un(e) athlète a droit à un repos minimum de 30 minutes entre sa course et le nouveau départ, mais qu'il peut choisir de terminer son nouveau départ dans ce délai minimum de 30 minutes.

Bris d'équipement

Si un(e) athlète a un bris d'équipement avant le départ de la course et que cela est porté à l'attention du juge en chef, l'athlète aura 30 minutes avant le nouveau départ. Ce départ sera considéré comme le départ initial. Si un(e) athlète a un bris d'équipement pendant la course, il (ou elle) disposera d'un minimum de 30 minutes avant son nouveau départ.

Chute

Si un(e) athlète chute pendant la course, le nouveau départ aura lieu au plus tôt 30 minutes après la chute.

Fins de courses

Si un(e) athlète termine une course, il (ou elle) ne peut pas demander un nouveau départ, sauf si l'athlète qui l'accompagne dans le duo est disqualifié(e) pour interférence conformément au règlement 260 de l'ISU . L'exception est si l'athlète chute en franchissant la ligne d'arrivée.

Pouvoir discrétionnaire du président

Un nouveau départ peut être accordé à la seule, pleine et entière discrétion du président s'il détermine que des circonstances inattendues ou inhabituelles sont survenues qui nécessitent un nouveau départ.

Exceptions

Des exceptions peuvent s'appliquer dans les situations suivantes :

- Pour les nouveaux départs autorisés en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU , le temps enregistré lors du nouveau départ sera utilisé pour la sélection dans l'équipe.
- Pour les nouveaux départs autorisés en dehors des directives du règlement 260 de l'ISU , l'athlète sera tiré au sort séparément de tous les autres athlètes qui ont obtenu un nouveau départ sur la base du règlement 260 de l'ISU .

À des fins de clarification concernant les nouveaux départs tels que décrits ci-dessus :

- La programmation des nouveaux départs accordés en vertu du règlement 260 de l'ISU sera à la seule discrétion, pleine et entière, du jury de HP.

ANNEXE B - TEMPS DE QUALIFICATION DE L'ISU

Conformément aux communications de l'ISU, pour qu'un résultat soit un temps de qualification valide, il doit avoir été obtenu lors d'une compétition sanctionnée par l'ISU au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2021 (championnats) et la date limite d'inscription à la Coupe du monde ou aux Championnats du monde de l'ISU concernés. Pour le départ de masse et les épreuves par équipe, n'importe lequel des temps de qualification énumérés s'appliquera.

Le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU a déterminé les temps de qualification requis pour la participation aux Championnats de patinage de vitesse de l'ISU. Pour tous les Championnats de l'ISU, à l'exception des Championnats du monde juniors de patinage de vitesse de l'ISU, deux séries alternatives de temps de qualification ont été définies. Le temps de qualification le plus lent, indiqué entre parenthèses, s'applique aux résultats obtenus en dehors des patinoires de haute altitude de Calgary (Olympic Oval), Salt Lake City (Utah Olympic Oval) et Ürümqi (Xinjiang Ice Sports Center). Les délais de qualification suivants s'appliquent aux Championnats de patinage de vitesse de l'ISU :

Temps pour l'inscription aux Championnats canadiens sur longue piste

Pour pouvoir s'inscrire aux Championnats CLP, les athlètes doivent être classés parmi les 30 meilleurs temps réalisés sur 500 m, 1000 m et 1500 m ou parmi les 20 meilleurs temps sur 3000 m féminin ou 5000 m masculin ou les huit meilleurs temps sur 5000 m féminin ou 10 000 m masculin lors d'une compétition sanctionnée par l'ISU et réalisés entre le 1er juillet 2021 et le 30 septembre 2022 dans la distance à laquelle ils s'inscrivent. D'autres athlètes peuvent être ajoutés à la seule, entière et absolue discrétion du président*. Tous les athlètes doivent être inscrits auprès d'un club de Patinage de vitesse Canada pour la saison 2022-2023 et être un membre en règle. Veuillez noter que les frais payés à un centre d'entraînement ne comprennent pas l'adhésion à PVC. Les patineurs inscrits aux Championnats CLP doivent être admissibles à représenter le Canada aux événements de patinage de vitesse de l'ISU pour la saison 2022-2023.

Temps de qualification pour la Coupe du monde de l'ISU

Coupe du monde de l'ISU

Pour être inscrit, un(e) patineur(euse) doit avoir réalisé le temps de qualification suivant.

| | Femmes | Hommes |
|---------------|--|-------------------|
| 500 m | 39.50 (40.00) | 35.70 (36.20) |
| 1000 m | 1:19.00 (1:20.00) | 1:11.00 (1:12.00) |
| 1500 m | 2:00.50 (2:02.00) | 1:49.00 (1:50.50) |
| 3000 m | 4:19.00 (4:22.00) | --- |
| 5000 m | 7:23.00 ou 4:11.00 (7:33.00 ou 4:14.00) | 6:40.00 (6:45.00) |

| | | |
|-----------------|-----|--|
| 10 000 m | --- | 13:30.00 ou 6:28.00 (13:40.00 ou 6:33.00) |
|-----------------|-----|--|

Temps de qualification pour les Championnats du monde de l'ISU

Championnats des Quatre continents

Pour être inscrit(e), un(e) patineur(euse) doit avoir réalisé le temps de qualification dans toutes les distances individuelles inscrites.

| | Femmes | Hommes |
|---------------|-------------------|-------------------|
| 500 m | 40.00 (40.50) | 36.20 (36.60) |
| 1000 m | 1:20.00 (1:21.00) | 1:11.90 (1:12.80) |
| 1500 m | 2:03.00 (2:05.00) | 1:51.00 (1:52.50) |
| 3000 m | 4:24.00 (4:28.00) | --- |
| 5000 m | --- | 6:48.00 (6:52.00) |

Championnats du monde de patinage de vitesse - format distances simples

Pour être inscrit(e), un(e) patineur(euse) doit avoir réalisé le temps de qualification suivant dans toutes les distances individuelles inscrites.

| | Femmes | Hommes |
|-----------------|--|--|
| 500 m | 40.00 (40.50) | 36.20 (36.60) |
| 1000 m | 1:20.00 (1:21.00) | 1:11.90 (1:12.80) |
| 1500 m | 2:03.00 (2:05.00) | 1:51.00 (1:52.50) |
| 3000 m | 4:24.00 (4:28.00) | --- |
| 5000 m | 7:25.00 ou 4:15.00 (7:32.00 ou 4:20.00) | 6:48.00 (6:52.00) |
| 10 000 m | --- | 13:40.00 ou 6:35.00 (13:50.00 ou 6:40.00) |

Championnats du monde juniors

Pour être inscrits, les patineurs doivent avoir réalisé le temps de qualification dans toutes les distances individuelles inscrites.

| | Femmes | Hommes |
|---------------|---------------|--------------------|
| 500 m | 42.50 | 38.50 |
| 1000 m | 1:25.00 | 1:16.00 |
| 1500 m | 2:12.00 | 1:58.00 |
| 3000 m | 4:45.00 | --- |
| 5000 m | --- | 7:05.00 ou 4:05.00 |

ANNEXE C - TEMPS DE QUALIFICATION POUR LA COUPE CANADA


Le CCHP-LP a déterminé les temps de qualification requis pour la participation aux Coupes Canada. Les limites de temps de qualification suivantes s'appliquent à toutes les Coupes Canada et les compétitions de PVC :

| | | Senior intérieur | Senior intérieur (basse altitude) | Senior extérieur | Junior intérieur | Junior intérieur (basse altitude) | Junior extérieur |
|--------|--------|------------------|-----------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|
| Femmes | 500 | 0:44.00 | 0:44.75 | 0:46.90 | 0:46.20 | 0:46.95 | 0:50.60 |
| | 1000 | 1:27.20 | 1:28.70 | 1:33.00 | 1:31.60 | 1:33.10 | 1:40.30 |
| | 1500 | 2:15.30 | 2:17.55 | 2:24.20 | 2:22.00 | 2:24.25 | 2:35.40 |
| | 3000 | 4:44.70 | 4:49.20 | 5:03.30 | 4:58.70 | 5:03.20 | 5:26.70 |
| | 5000 | 7:30.00 | 7:37.50 | | | | |
| Hommes | 500 | 0:40.20 | 0:40.95 | 0:42.90 | 0:42.20 | 0:42.95 | 0:46.30 |
| | 1000 | 1:19.00 | 1:20.50 | 1:24.40 | 1:23.00 | 1:24.50 | 1:31.00 |
| | 1500 | 2:01.20 | 2:03.45 | 2:09.30 | 2:07.30 | 2:09.55 | 2:19.40 |
| | 3000 | | | | 4:35.90 | 4:40.40 | 5:02.00 |
| | 5000 | 7:19.60 | 7:27.10 | 7:48.70 | 7:45.00 | 7:52.50 | 8:28.60 |
| | 10 000 | 14:00.00 | 14:15.00 | | | | |

Les femmes doivent avoir le critère de temps du 1500 m ou du 3000 m pour être admissibles à la compétition du 3000 m. Les femmes ayant réalisé un critère dans n'importe quelle distance sont admissibles à participer aux 500 m, 1000 m et 1500 m.

Les hommes doivent avoir réalisé le critère de temps du 1500 m, 3000 m ou 5000 m pour pouvoir participer au 5000 m. Les hommes ayant réalisé un critère sur n'importe quelle distance sont admissibles à participer aux 500 m, 1000 m et 1500 m.

Pour qu'un résultat consiste en un temps de qualification valide, il doit avoir été réussi dans des compétitions de l'ISU ou des compétitions et des Championnats nationaux de PVC au cours de la période comprise entre le 1er juillet 2021 (Championnats CLP, CC1, CC2, Championnats canadiens juniors, CC3, CC4, CC5) / le 1er juillet 2022 (Coup d'envoi des Championnats du monde de patinage de vitesse) et la date limite d'inscription à la compétition. Pour les épreuves de départ de masse et par équipe, n'importe lequel des temps de qualification indiqués s'appliquera.



Les temps intérieurs comprennent tous les temps réalisés dans un anneau intérieur. Les temps à l'extérieur comprennent tous les temps réalisés sur un anneau extérieur non couvert. Le temps de qualification plus lent (basse altitude) s'applique aux résultats obtenus en dehors des anneaux en haute altitude de Calgary (Anneau olympique), Salt Lake City (Anneau olympique de l'Utah) et Urumqi (Centre des sports de glace de Xinjiang).

ANNEXE D - FORMAT DU JUMELAGE ET DU TIRAGE

La présente Annexe décrit le format général de jumelage et de tirage pour les compétitions intérieures et extérieures. Le tirage de l'ordre inverse, du (ou de la) patineur(euse) le (ou la) plus lent(e) au (ou à la) plus rapide, peut être modifié si le jury de HP, l'expert du sport ou l'organisateur de l'événement, le(s) fabricant(s) de glace ou les arbitres le jugent nécessaire (p. ex. sécurité, état de la glace, température, temps d'inscription, nombre d'inscriptions).

Format de jumelage et de tirage pour les Championnats CLP 500 m, 1000 m, 1500 m

| ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification) | | ↻ | TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES | | ORDRE DE DÉPART (des courses par distance) | |
|---|-----------------------------------|---|---|------------------|---|--|
| GROUPE 1 | Quatre plus rapides | | | GROUPE 5 | Duo 1 Duo 2 | |
| GROUPE 2 | Quatre plus rapides suivants | | GROUPE 4 | Duo 3 Duo 4 | | |
| GROUPE 3* | Quatre plus rapides suivants | → | GROUPE 3 | Duo 5 Duo 6 | | |
| GROUPE 4 | Quatre plus rapides suivants | | GROUPE 2 | Duo 7 Duo 8 | | |
| GROUPE 5 | Quatre plus rapides suivants etc. | | GROUPE 1 | Duo 9 Duo 10 | | |
| | | | GROUPE 6 etc. | Duo 11 Duo 12 | | |


Championnats CLP 3000 m féminin et 5000 m masculin

| ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification) | | ↻ | TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES | | ORDRE DE DÉPART (des courses par distance) | |
|---|------------------------------|---|---|----------------|---|--|
| GROUPE 1 | Quatre plus rapides | | | GROUPE 3 | Duo 1 Duo 2 | |
| GROUPE 2 | Quatre plus rapides suivants | | GROUPE 2 | Duo 3 Duo 4 | | |
| GROUPE 3* | Quatre plus rapides suivants | → | GROUPE 1 | Duo 5 Duo 6 | | |
| GROUPE 4 | Quatre plus rapides suivants | | GROUPE 4 | Duo 7 Duo 8 | | |


| | |
|---------|-----------------------------------|
| GRUPE 5 | Quatre plus rapides suivants etc. |
|---------|-----------------------------------|

| | |
|---------|-----------------|
| GRUPE 5 | Duo 9 Duo 10 |
|---------|-----------------|

Championnats CLP 5000 m féminin et 10 000 m masculin

| | | | | |
|---|------------------------------|---|---|---|
| ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification) | |  | TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES | ORDRE DE DÉPART (des courses par distance) |
| GRUPE 1 | Quatre plus rapides | | GRUPE 2 | Duo 1 Duo 2 |
| GRUPE 2 | Quatre plus rapides suivants | | GRUPE 1 | Duo 3 Duo 4 |

Format des jumelages et des tirages pour les compétitions intérieures

| | | | | |
|---|-----------------------------------|---|---|---|
| ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification) | |  | TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES | ORDRE DE DÉPART (des courses par distance) |
| GRUPE 1 | Quatre plus rapides | | GRUPE 4 | Duo 1 Duo 2 |
| GRUPE 2 | Quatre plus rapides suivants | | GRUPE 3 | Duo 3 Duo 4 |
| GRUPE 3* | Quatre plus rapides suivants | | GRUPE 2 | Duo 5 Duo 6 |
| GRUPE 4 | Quatre plus rapides suivants | | GRUPE 1 | Duo 7 Duo 8 |
| GRUPE 5 | Quatre plus rapides suivants etc. | | GRUPE 5 | Duo 9 Duo 10 |
| | | GRUPE 6 etc. | Duo 11 Duo 12 | |

*Dans le cas des courses de longue distance (3000 m féminin, 5000 m et 10 000 m masculin), l'ordre inverse peut commencer par le groupe 3.

Format des jumelages et des tirages pour les courses à quatre dans les compétitions intérieures

| ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification) | | C | TIRAGE - ORDRE INVERSE PLUS LENTS AUX PLUS RAPIDES | ORDRE DE DÉPART (des courses par distance) |
|---|-----------------------------------|----------|---|---|
| GROUPE 1 | Quatre plus rapides | | → | GROUPE 4 |
| GROUPE 2 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 3 | | Quatuor 2 Duo 3 Duo 4 |
| GROUPE 3* | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 2 | | Quatuor 3 Duo 5 Duo 6 |
| GROUPE 4 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 1 | | Quatuor 4 Duo 7 Duo 8 |
| GROUPE 5 | Quatre plus rapides suivants etc. | GROUPE 5 | | Quatuor 5 Duo 9 Duo 10 |
| | | | GROUPE 6 etc. | Quatuor 6 Duo 11 Duo 12 |

*Dans le cas des courses de longue distance (3000 m féminin, 5000 m et 10 000 m masculin), l'ordre inverse peut commencer par le groupe 3.

**Si le nombre de participants est impair, le premier quatuor sera couru en duo tandis que les duos restants seront courus en quatuors.

Format des jumelages et des tirages pour les compétitions extérieures

| ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification) | | ➔ | ORDRE DE DÉPART (des courses par distance) | |
|---|-----------------------------------|----------------------------|---|----------------|
| GROUPE 1 | Quatre plus rapides | | GROUPE 1 | Duo 1 Duo 2 |
| GROUPE 2 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 2 | Duo 3 Duo 4 | |
| GROUPE 3 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 3 | Duo 5 Duo 6 | |
| GROUPE 4 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 4 | Duo 7 Duo 8 | |
| GROUPE 5 etc. | Quatre plus rapides suivants etc. | GROUPE 5 | Duo 9 Duo 10 | |
| | | GROUPE 6 et ainsi de suite | Duo 11 Duo 12 | |

Format des jumelages et des tirages pour les courses à quatre dans les compétitions extérieures

| ORDRE DE CLASSEMENT (Tirage basé sur les meilleurs temps de qualification) | | ➔ | ORDRE DE DÉPART (nombre de courses par distance) | |
|---|-----------------------------------|---------------|---|-----------------------------|
| GROUPE 1 | Quatre plus rapides | | GROUPE 1 | Quatuor 1 Duo 1 Duo 2 |
| GROUPE 2 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 2 | Quatuor 2 Duo 3 Duo 4 | |
| GROUPE 3 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 3 | Quatuor 3 Duo 5 Duo 6 | |
| GROUPE 4 | Quatre plus rapides suivants | GROUPE 4 | Quatuor 4 Duo 7 Duo 8 | |
| GROUPE 5 etc. | Quatre plus rapides suivants etc. | GROUPE 5 | Quatuor 5 Duo 9 Duo 10 | |
| | | GROUPE 6 etc. | Quatuor 6 Duo 11 Duo 12 | |

*Si le nombre de participants est impair, le premier quatuor sera couru en duo tandis que les duos restants seront courus en quatuors.

ANNEXE E - FORMULAIRE DE RETRAIT DE PATINAGE DE VITESSE CANADA

Date de la compétition : _____

Distance du retrait : 500 m 1000 m 1500 m
 3000 m 5000 m 10000 m

Heure de l'épreuve dans l'horaire de la compétition : Départ de masse
 500 m _____ AM/PM
 1000 m _____ AM/PM
 1500 m _____ AM/PM
 3000 m _____ AM/PM
 5000 m _____ AM/PM
 10 000 m _____ AM/PM
 Départ de masse _____ AM/PM

Nom de l'athlète : _____

Signature de l'athlète : _____

Raison officielle du retrait

Nom du médecin ou de l'entraîneur : _____

Signature du médecin ou de l'entraîneur : _____

À L'USAGE EXCLUSIF DU JUGE EN CHEF:

Date reçu : _____

Heure reçu : _____

Signature du juge en chef : _____